



Tunis le 18 Aout 2017

Crime contre l'humanité

Les organismes signataires **expriment** tout leur soutien aux ONG de sauvetage qui se trouvent dans les eaux méditerranéennes et qui sont criminalisées par **certains pays européens** qui **veulent** les réduire à l'inaction dans leur mission humanitaire de sauvetage en Méditerranée sud et laisser les migrants se noyer sans témoins . Ce qui en a résulté l'arrêt de travail de trois bateaux de recherches et de sauvetages qui sont le navire Iuventa de Jugend Rettet (arrêté et saisi le 2 août par les autorités italiennes et accusé de "favoriser l'immigration clandestine"), le navire Prudence affrété par Médecins Sans Frontière et le navire Sea Eye qui eux ont arrêté leur mission à cause de l'insécurité qui règne actuellement au sein de la méditerranée. Ce blocage des activités des ONG humanitaires de sauvetage est bien réel puisque la Libye a annoncé la création au large de ses côtes en méditerranée d'une zone de sécurité illimitée de recherche et de sauvetage interdite, sauf autorisation préalable, aux navires étrangers, à ce sujet l'ONG espagnole Proactiva Open Arms a annoncé le 15 août, que l'équipe de son bateau Golfo Azzurro a eu une confrontation avec des gardes côtes libyens dans les eaux internationales.

Les Organisations signataires dénoncent fermement la politique migratoire restrictive et inhumaine de l'Union Européenne. En effet, celle-ci, dans le cadre d'une gouvernance sécuritaire des migrations se renferme de plus en plus sur elle-même, au détriment du respect de toutes les conventions internationales relatives aux droits des Migrants. L'UE au lieu d'agir Humainement face aux flux migratoires en favorisant le sauvetage des vies et en leur offrant une protection, préfère fermer ses frontières et s'engager dans un processus de refoulement des migrants irréguliers et l'encouragement au retour des migrants réguliers.

La priorité pour les pays Européens est donc de garantir la cohésion de l'espace Schengen, en intervenant directement, dans le cadre d'une externalisation de la gestion de ses frontières, auprès des Etats Tiers afin qu'ils contrôlent ses portes. Pour y arriver, l'Europe est maintenant contrainte de se tourner vers la Libye, le pays principal à partir duquel les migrants prennent le départ pour appliquer la même démarche qu'elle a suivi avec la Turquie. Cette option risque de coûter plus cher que ce qui était prévu, mais l'UE semble prête à tout pour empêcher l'arrivée des migrants sur son territoire.

En effet, les différentes forces libyennes au pouvoir veulent profiter de cette manne pour renforcer leur emprise, faisant de la migration une carte à jouer pour légitimer leurs existences respectives. Elles ont demandé à l'Union Européenne de mettre plus d'argent sur la table pour les aider à contenir les départs de migrants dans des centres de rétention en violation des droits fondamentaux de l'homme. Les garde-côtes libyens ont alors reçu des équipements pour empêcher les traversées et des formations en techniques d'opération de recherche et de sauvetage en mer. Par ailleurs, l'effort européen nécessaire pour aider à bloquer les flux de migrants dans le désert libyen dans l'insécurité, le servage et l'exploitation par les forces terroristes, a été estimé par les libyens à « 20 milliards de dollars sur 20 ou 25 ans ».

Les Organisations signataires mettent en doute la fiabilité du partenariat avec les « autorités » et factions en Libye, car la situation du pays reste instable, imprévisible et il y règne encore le chaos et l'insécurité. Jusqu'à ce jour, la Libye n'a ratifié ni la convention de Genève sur les droits des réfugiés 1952 ni les conventions 97 et 143 de l'OIT relatives aux droits des travailleurs migrants ; La Libye a ratifié la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990 mais les informations recueillies font état de vives inquiétudes au sujet de la situation des travailleurs migrants et des membres de leur famille pris au cœur de la crise humanitaire, sociale et politique qui s'aggrave de jour en jour ;

Les Organisations signataires décident de se constituer en comité de vigilance pour le suivi de cette situation dramatique et pour développer des actions de plaidoyer auprès des pays de l'UE, des Organisations internationales compétentes, de l'UA, des forces démocratiques en Libye et des autorités tunisiennes pour adopter une gouvernance basée sur les droits des migrations en Méditerranée,

Les Organisations signataires appellent instamment les OSC en Europe à se mobiliser pour condamner les violations des droits et des réfugiés et les restrictions contraires aux normes internationales imposées aux ONG humanitaires de sauvetage en Méditerranée tout en exprimant leur solidarité active avec ces Organisations ;

Les Organisations signataires

- Union générale tunisienne du travail UGTT
- Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux FTDES
- Ligue tunisienne des droits de l'homme LTDH
- EuroMed Droits REMDH